

L'éolienne de Martigny à l'enquête

RHÔNEOLE ► La société qui exploite l'éolienne de Dorénaz souhaite installer une seconde machine test dans le secteur du Rosel.

Un mois après l'information auprès des habitants de la région, l'éolienne de Martigny a été mise à l'enquête publique hier pour dix jours. Le modèle choisi est du même type que celle qui tourne déjà à Colonges, dans une version plus récente (Enercon E82 contre E70).

Si le mât est toujours de 100 mètres, il est désormais en béton et non plus en acier. Les trois pales sont légèrement plus grandes puisque le diamètre de l'hélice passe de 71 m à 82 m.

Du coup la puissance de la machine est également supérieure, 2,3 mégawatts contre 2 MW, ainsi que le coût, 5 millions contre 4 millions pour Dorénaz. «Nous espérons la voir tourner pour la fin de l'année 2007. Mais l'énergie éolienne est en plein

boom et les délais de commande sont importants...» relève Nicolas Mettan, président de RhônEole.

Dans la stratégie de la société, l'éolienne de Martigny, qui sera installée à proximité de la centrale à béton du Rosel, est une éolienne test, comme celle de Dorénaz. «Les deux machines bénéficieront d'une autorisation de construire spéciale, l'objectif étant la réalisation d'un parc éolien. Mais ce dernier exige un plan d'affectation spécial que nous sommes en train de réaliser pour Dorénaz et que nous entreprendrons plus tard pour Martigny.»

Au final, la société entend bien gérer deux parcs éoliens distincts sur les deux communes, comportant chacun au moins trois machines. cc

